DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

VILLE DE MONTPELLIER

RISQUES MAJEURS

- Inondation lente ou rapide
- Feu de forêt
- Tempête et vent violent
- Mouvement de terrain
- Sismicité
- Transport de matières dangereuses

EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE

Abritez-vous

Écoutez la radio
Radio France Bleu Hérault
100.6 ou 101.1 FM

Respecter les consignes
N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

EN CAS D'INONDATION

Ne vous engagez pas sur une route inondée ni en voiture ni à pied
(pont submersible, gué...)

Gagnez les hauteurs, évitez les sous-sols
(cave, garage, parking...) **et éloignez-vous des cours d'eau**

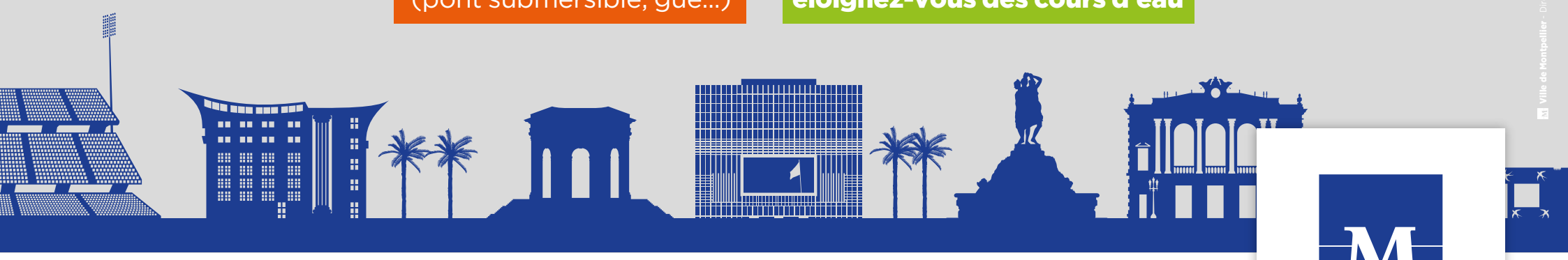

Plus d'infos sur
risquesmajeurs.montpellier.fr

Montpellier

Ville de Montpellier - Direction de la Communication - 11/2018 - NG - Imprimerie municipale